



# PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 18 septembre 2020

### 16 septembre 2020 - 2<sup>ème</sup> Conseil des territoires pour la culture d'Occitanie

Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, a présidé ce mercredi 16 septembre à la préfecture, le 2<sup>ème</sup> Conseil des territoires pour la culture d'Occitanie (CTC Occitanie)\* en présence des représentants d'associations d'élus du territoire.

Le premier CTC qui s'est tenu le 7 mai par visio-conférence durant le confinement avait porté plus particulièrement sur la situation sanitaire et ses répercussions immédiates sur le secteur culturel.

#### État et collectivités, agir ensemble

Cette instance de dialogue tant attendue sur le territoire dont le pilotage est assuré par la Direction régionale des affaires culturelles Occitanie (Drac) a vocation à se pérenniser. La séance d'aujourd'hui a été principalement consacrée aux réponses collectives à apporter à la relance économique du secteur culturel.

En préambule, le préfet a salué l'engagement des élus pour la cause culturelle, et a tenu à rappeler les engagements forts du Président de la République, notamment la prolongation de la période de calcul des droits des intermittents jusqu'en août 2021, le fonds de soutien aux festivals et surtout l'engagement de 2 milliards d'euros dans le cadre du plan de relance.

#### Une rentrée culturelle en demi-teinte

Un tour de table montre que la rentrée a été vécue différemment selon les secteurs. On note pour le patrimoine une réouverture des chantiers ; on enregistre pour de nombreux musées de très bons chiffres de fréquentation. Certains festivals ont pu se dérouler en s'adaptant aux conditions imposées, par contre les salles de spectacles font état d'un manque de visibilité quant à la possible fréquentation. Quant au secteur du cinéma, il a beaucoup souffert et souffre encore du manque de public dans les salles. Enfin, les arts de la rue et les musiques actuelles restent des secteurs préoccupants.

En revanche, l'**été culturel** initié par le ministère de la Culture dans le cadre global de « vacances apprenantes », a permis de soutenir dans la région plus de 340 projets en direction des jeunes.

#### Le plan de relance

Avec 2 milliards d'euros engagés pour la culture, la réponse est massive. Cinq grandes priorités vont se dégager dans les mois qui viennent : la restauration du patrimoine, l'aide au spectacle vivant, le soutien aux artistes, la consolidation des filières audiovisuelles, des investissements pour les industries culturelles et créatives.

A l'issue des débats du CTC, les représentants ont souligné deux grands chantiers à mener à l'avenir, le soutien au spectacle vivant en général et aux festivals en particulier avec :

- **Les états généraux des festivals** de la Culture présidés par Roselyne Bachelot, ministre de la Culture, qui se tiendront à Avignon les 2 et 3 octobre. Des ateliers préparatoires vont précéder l'ouverture de colloque
- **Les assises de l'Éducation artistique et culturelle et le label 100% EAC**, un label pour valoriser l'engagement des territoires pour des actions ciblées pour les scolaires et les classes ne bénéficiant pas de projets artistiques et culturels.

**Le prochain Conseil pourrait se tenir en décembre 2020.**

---

**Le Conseil des Territoires pour la Culture a été créé en octobre 2019. Il réunit plusieurs fois par an, les principales associations et fédérations représentant toutes les natures de collectivités territoriales et vise à créer des partenariats culturels entre les territoires, notamment ruraux et urbains.**

**Compte tenu de l'impact majeur de la crise sanitaire que nous traversons sur l'ensemble des acteurs et des politiques culturels, qu'il nécessite une parfaite coordination de l'intervention publique, la ministre de la Culture a souhaité le montage de CTC locaux. Il s'agit là d'une approche nouvelle, qui veut créer une logique d'adaptation aux demandes du territoire et de différenciation.**

## **CONTACTS PRESSE**

Marie LATREILLE DE FOZIERES  
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU  
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

communication@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

  @prefetoccitanie  
[www.occitanie.gouv.fr/communiques](http://www.occitanie.gouv.fr/communiques)